

Commission de la Défense

Procès-verbal de la réunion du 27 mars 2024

Ordre du jour :

1. 8383 Projet de loi concernant le budget des recettes et des dépenses de l'État pour l'exercice 2024 et modifiant :
 - 1° la loi modifiée du 17 décembre 2010 fixant les droits d'accise et les taxes assimilées sur les produits énergétiques, l'électricité, les produits de tabacs manufacturés, l'alcool et les boissons alcooliques ;
 - 2° la loi modifiée du 16 décembre 2016 portant création d'un Fonds de dotation globale des communes ;
 - 3° la loi modifiée du 21 décembre 1998 concernant le budget des recettes et des dépenses de l'État pour l'exercice 1999 ;
 - 4° la loi modifiée du 25 mars 2020 portant création du Fonds spécial de soutien au développement du logement- Rapporteur : Madame Diane Adehm

- 8384 Projet de loi relative à la programmation financière pluriannuelle pour la période 2023-2027
- Rapporteur : Madame Diane Adehm

- Échange de vues avec Madame la Ministre de la Défense au sujet du budget de l'État pour l'année 2024

2. Information trimestrielle sur les missions actuelles avec participation du Grand-Duché de Luxembourg

(Loi modifiée du 27 juillet 1992 relative à la participation du Grand-Duché de Luxembourg à des opérations pour le maintien de la paix et des opérations de prévention, ainsi que de gestion de crise)

*

Présents : Mme Diane Adehm, M. Guy Arendt, M. André Bauler, Mme Simone Beissel, Mme Taina Bofferding, Mme Liz Braz, M. Alex Donnersbach, M. Georges Engel, M. Fernand Etgen, M. Paul Galles (en rempl. de Mme Nancy Arendt ép. Kemp), M. Marc Goergen, Mme Sam Tanson

Mme Yuriko Backes, Ministre de la Défense

Mme Nina Garcia, Coordination générale ; M. Michel Leesch, Directeur ; Col Guy Hoffmann, Directeur national de l'Armement, Département armement/acquisitions et investissements ; Mme Nadine Thomas, Mme Julie Oppermann, Département politique et relations internationales ; M. Michael Schuster, Attaché de presse, de la Direction de la Défense, du Ministère des

Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et du Commerce extérieur

Lëtzebuurger Arméi :

Col Georges Eiden, Directeur de la Division Administration et Finances, LtCol Paul Reding, Chef du Département Opérations, Mme Carine Zuang, Cheffe adjointe du Département Budget/Finances

Mme Marianne Weycker, de l'Administration parlementaire

Excusés : M. Emile Eicher, M. Félix Eischen, M. Fernand Kartheiser

*

Présidence : M. Guy Arendt, Président de la Commission

*

1. Projet de loi 8383 - Projet de loi 8384

Suite à une courte introduction par Monsieur le Président à la présente réunion, Madame la Ministre indique que la situation géopolitique, sur laquelle il n'est pas nécessaire d'entrer dans le détail, se reflète dans le budget de la défense par les deux principaux éléments suivants :

- les aides substantielles qu'il faut continuer à allouer à l'Ukraine,
- l'investissement dans des capacités *dual-use*, nécessaire pour notre propre défense et en tant que contribution à l'effort de défense orienté vers l'avenir.

L'oratrice rappelle que l'accord de coalition prévoit que « L'effort de défense sera porté à un pourcent du produit intérieur brut (PIB) jusqu'en 2028. L'objectif de la défense luxembourgeoise est d'accroître, à moyen terme l'effort de défense à la hauteur de deux pourcents du revenu national brut (RNB), et ce en ligne avec la décision prise lors du sommet de l'OTAN¹ à Vilnius en juillet 2023. ». En vue du sommet de l'OTAN en juillet 2024 à Washington, la Direction de la Défense est en train d'élaborer une feuille de route avec les autres ministères concernés, dont le ministère des Finances. Exprimant sa détermination de collaborer en toute transparence avec la présente commission – la visite récente du 7 mars 2024 des infrastructures du champ de tir Bleesdall et du dépôt de munitions Waldhaff se situant dans le même ordre d'idées -, Madame la Ministre est disposée à venir présenter ce plan aux députés dès qu'il sera prêt, ceci dans le cadre d'une réunion à huis clos au cas où les députés souhaiteraient être informés en détail.

Effort de défense

Tout comme les autres États membres de l'OTAN et de l'UE², le Luxembourg s'inquiète beaucoup de l'évolution de la guerre en Ukraine et a par conséquent adapté le budget pour 2024. Jusqu'à présent, les dépenses pour le soutien de l'Ukraine n'ont pas figuré dans le budget, mais les fonds provenaient du report d'autres projets ou de la non-réalisation de certains éléments.

Pour l'exercice 2024, il a été décidé de prévoir spécifiquement l'aide à l'Ukraine dans le budget, d'où l'adaptation de la trajectoire de l'effort de défense, passant de 0,77% du PIB initialement prévus pour 2024 à 0,83% du PIB. De cette manière, une enveloppe budgétaire de 69,5 millions € est prévue dès le début pour le soutien militaire à l'Ukraine. Ce montant ne

¹ Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (NATO – North Atlantic Treaty Organization)

² Union européenne

représente pas un plafond, mais plutôt un seuil minimum ; si, au cours de l'année, des projets sont reportés ou annulés, comme cela peut arriver avec des contrats, ces fonds pourront être utilisés pour le soutien de l'Ukraine comme dans les dernières années.

Le document ministériel « Présentation des propositions budgétaires 2024 » annexé au présent procès-verbal trace à la page 6 l'évolution de l'effort de défense jusqu'en 2028. Les chiffres se basent sur les calculs par le STATEC³ du début de cette année, ces chiffres étant transmis à la Direction de la Défense par l'IGF⁴. Le document indique l'évolution des investissements en chiffres absolus dans les prochaines années. Les dépenses augmentent de manière conséquente, ce qui représente de nos jours une nécessité absolue. Le tableau informe en outre à titre indicatif sur le pourcentage correspondant du RNB⁵, dans un souci de transparence en vue du passage nécessaire du PIB vers le RNB.

L'effort de défense planifié pour 2024 s'élève à 696 millions d'euros et se compose des budgets suivants :

- budget de la Direction de la Défense: 192 millions d'euros;
- budget de l'Armée luxembourgeoise : 144 millions d'euros;
- dépenses du Fonds d'équipement militaire (FEM) : 291 millions d'euros;
- 1,6% du budget global de la Police grand-ducale : 7 millions d'euros;
- projets d'infrastructure de l'ABP⁶ et dépenses d'autres administrations : 62 millions d'euros.

La part de 1,6% du budget global de la Lëtzebuurger Police consiste dans le personnel de police exerçant la fonction de police militaire. Cette part a déjà par le passé été prise en compte pour le calcul de l'effort de défense.

Budget de la Direction de la Défense (hors dotation FEM)

Ce budget s'élève à 191 522 215 € pour 2024, ce qui représente une augmentation de 12% par rapport à 2023, où il était de 170 786 632 €.

Dans les grandes lignes, le budget de la Défense se caractérise notamment par la réalisation de grands projets complexes qui nécessitent aussi un savoir-faire spécialisé externe. Les frais d'experts et d'études (article budgétaire 01.5-12.120 – « Frais d'experts et d'études ») sont chiffrés pour 2024 à 1 550 000 € et concernent notamment des projets d'infrastructures dans le cadre du bataillon belgo-luxembourgeois⁷.

Dans le domaine Space, le programme LUXEOSys constitue une grande partie du budget de la Défense. L'article budgétaire 01.5-12.301 – « Développements, locations, et acquisitions de services dans le domaine des technologies spatiales » prévoit 14 116 988 € pour 2024.

Dans le domaine R&D (recherche et développement), Innovation et Industrie, des dépenses de 23 847 991 € sont prévues pour 2024 (article budgétaire 01.5-35.038 – « Soutien à des projets et programmes en matière de recherche, technologie et développement à objectifs ou retombées visées dans le domaine de la défense »). Dans le cadre de la présentation de l'accord de coalition⁸, Madame la Ministre avait annoncé que « le budget de la Défense sera progressivement augmenté, ce domaine permettant d'associer le monde économique à la défense et de fortifier l'industrie. En coopération avec Luxinnovation, un inventaire des entreprises entrant en ligne de compte pour des investissements « dual-use » est en train

³ Institut national de la statistique et des études économiques

⁴ Inspection générale des finances

⁵ Revenu national brut

⁶ Administration des bâtiments publics

⁷ Le bataillon belgo-luxembourgeois de reconnaissance de combat médian, objectif capacitaire proposé par l'OTAN en 2021 aux deux pays et formellement accepté par eux la même année, sera mis en place dans le but d'être opérationnel dès 2030.

⁸ Réunion de la présente commission du 21 décembre 2023

d'être dressé. Cet inventaire permettra de renforcer le soutien apporté aux centres de recherche et à l'industrie : - sur le plan national par l'appel à projets organisé avec le ministère de l'Économie, Luxinnovation, le ministère de la Recherche et de l'Enseignement supérieur et le Fonds National de la Recherche ; - sur le plan international en associant les acteurs nationaux aux projets internationaux dans le cadre de l'Agence européenne de défense (AED)⁹, du Fonds européen de la défense (FED)¹⁰, le NATO Innovation Fund (NIF)¹¹ et le Defence Innovation Accelerator for the North Atlantic (DIANA)¹². ».

Parmi les investissements dans le domaine Cyber, Madame la Ministre rappelle à titre d'exemple deux projets majeurs avec l'Université du Luxembourg, dont la mise en œuvre s'étendra sur les prochaines années : la mise en place d'une « Cyber Policy Chair »¹³ (couvrant le volet légal et politique du domaine Cyber) et d'un « Competence Hub in Research in Cybersecurity and Cyber Defence » (CyberHub)¹⁴ (couvrant le volet technique du domaine Cyber).

Pour l'article budgétaire 01.5-12.300 – « Développement, locations, et acquisitions de services dans le domaine de la cyber défense », un montant de 2 853 750 € est prévu.

Toujours du côté des dépenses courantes, un montant de 35 011 533 € est projeté pour la « Contribution du Luxembourg dans le cadre de la politique de défense » - article budgétaire 01.5-35.035. L'article budgétaire précité est constitué pour l'essentiel

- par la contribution luxembourgeoise « pour assistance aux partenaires dans le contexte de missions et d'opérations internationales », chiffrée à 16 496 533 € : ainsi, en coopération avec d'autres pays, un hôpital au Kosovo est financé ; un autre exemple est la mise à disposition de capacités « intelligence, surveillance and reconnaissance » pour la mission EUNAVFOR MED Op Irini¹⁵, celle-ci ayant pour objet de surveiller l'embargo sur les armes imposé par les Nations unies à la Libye ;
- par la contribution luxembourgeoise « dans le cadre de partenariat en matière de capacités militaires dans le cadre de l'UE et de l'OTAN », chiffrée à 14 015 000 € : il s'agit par exemple de l'EATC¹⁶, une structure de commandement militaire multinationale qui organise la mobilité aérienne militaire, incluant le transport, le ravitaillement en vol (« air-to-air refuelling ») et l'évacuation médicale ; le financement de projets binationaux est un autre exemple, dont le soutien financier de la Lettonie et de l'Estonie pour la rénovation d'infrastructures militaires.

S'agissant des dépenses en capital, l'alimentation du FEM s'élève pour 2024 à 260 millions d'euros (article budgétaire 31.5-93.000).

La « Participation au financement d'infrastructures immobilières des organismes internationaux concourant à la défense du pays » - article budgétaire 31.5-54.062 d'un montant de 24 186 799 € - comprend notamment les dépenses liées au programme de construction et de modernisation du siège de la NSPA¹⁷ à Capellen, dont le Luxembourg est le pays hôte depuis 1968.

⁹ <https://eda.europa.eu/>

¹⁰ <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX:52017DC0295>

¹¹ <https://www.nif.fund/>

¹² https://www.nato.int/cps/en/natohq/topics_216199.htm

¹³ <https://www.uni.lu/en/news/chair-in-cyber-policy-to-launch-in-september-2022/>

¹⁴ <https://www.uni.lu/en/news/competence-hub-in-research-in-cybersecurity-cyber-defence/>

¹⁵ <https://www.operationirini.eu/>

¹⁶ European Air Transport Command

¹⁷ NATO Support and Procurement Agency

L'article budgétaire 31.5-74.040 – « Acquisition d'équipements dans le domaine des technologies spatiales », pour lequel 3,5 millions € sont prévus, sert à l'achat des pièces de rechange dans le domaine de la communication satellitaire.

Budget de l'Armée

Le budget de l'Armée (Section 01.6 – Défense nationale) est au total de 144 356 158 €, représentant une augmentation de 13% par rapport à 2023, où il s'élevait à 127 725 929 €. Cette augmentation est nécessaire pour permettre à l'Armée de remplir ses missions au Luxembourg et à l'étranger.

Du côté des dépenses courantes se trouvent notamment les postes budgétaires suivants :

- Rémunération du personnel (article budgétaire 01.6-11.005) : 94 845 726 € ;
- Frais d'exploitation et frais administratifs ; dépenses diverses (article budgétaire 01.6-12.260) : 10 963 000 € ;
- Frais d'exploitation des véhicules automoteurs (article budgétaire 01.6-12.020) : 4 661 000 € ;
- Frais de participation aux missions de gestion de crise et autres missions (article budgétaire 01.6-12.303) : 2 586 250 € ;
- Frais d'armement et munitions (article budgétaire 01.6-12.350) : 3 797 001 € ;
- Frais d'experts et d'études (article budgétaire 01.6-12.120) : 4 264 880 € ; l'Armée a besoin d'un soutien externe pour certains projets, comme pour le remplacement du réseau informatique du Centre militaire, de même que l'installation d'un outil de gestion des ressources de l'Armée pour pouvoir travailler plus efficacement.

À côté du besoin de l'Armée en matériel et en pièces de rechange, la hausse des prix du matériel se reflète aussi dans le budget.

S'agissant des dépenses en capital, le bon fonctionnement de l'Armée exige également une augmentation des investissements. Dans le contexte de certains projets, par exemple, une série de licences et logiciels doivent être achetés, tels qu'une infrastructure informatique déployable ou encore l'outil de gestion des ressources précité. Ces dépenses relèvent de l'article budgétaire 31.6-74.050 – « Acquisition d'équipements informatiques, logiciels, brevets et autres biens incorporels », pour lequel un montant de 2 247 500 € est prévu.

Fonds d'équipement militaire

Pour 2024, une dotation de 260 millions d'euros est planifiée. Cette dotation doit augmenter dans les prochaines années en vue d'atteindre l'objectif d'effort de défense de 2% du PIB.

Les dépenses du FEM se chiffrent pour 2024 à 290 523 000 €. À travers le FEM sont financés les projets majeurs, par lesquels le Luxembourg est reconnu au niveau international comme partenaire crédible et solidaire et par lesquels l'Armée réussit à satisfaire à ses devoirs. Le support militaire de l'Ukraine représente la dépense la plus élevée, à savoir 69 510 000 €.

Une grande priorité de la Défense et de l'Armée pour les prochaines années est le bataillon binational. Les dépenses y relatives seront visibles dans le budget comme telles à partir de l'année 2025, commençant par l'achat des véhicules choisis avec la Belgique, Madame la Ministre annonçant la finalisation imminente du projet de loi de financement. Pour 2024, les dépenses concernant le bataillon belgo-luxembourgeois se limitent à des frais d'experts et d'études.

Discussion

➤ Après avoir remercié Madame la Ministre pour ses explications, Mme Sam Tanson (délégue) demande à être éclaircie sur les points suivants :

1) Effort de défense

- Après une légère augmentation de l'effort de défense de 0,77% à 0,83% pour 2024, il reste au même niveau en 2025 ; quelle en est la raison ?

- Monsieur le Premier Ministre a déclaré au mois de décembre dernier que le Luxembourg atteindrait 2% du RNB en effort de défense dans les cinq à dix prochaines années¹⁸. Le budget pluriannuel et les explications de Madame la Ministre laissent pourtant supposer que cet objectif ne soit plus visé, mais que les dépenses de défense restent à 1% du PIB pour 2028, objectif déjà fixé en 2022. Est-ce l'état des choses ? Si tel n'est pas le cas et si l'effort de défense augmente plus rapidement, pour quelle raison cette augmentation ne figure-t-elle pas au budget pluriannuel ?

2) Soutien à l'Ukraine

L'enveloppe budgétaire pour le soutien militaire à l'Ukraine est de 69,5 millions € et donc moins élevée que l'année dernière, alors que 2024 est une année cruciale. Soulignant l'importance du soutien de l'Ukraine surtout cette année, l'oratrice prie Madame la Ministre de rappeler le montant de l'aide de 2023 et d'exposer la raison de la baisse.

3) Mesures d'économies budgétaires

Lors du dépôt du budget 2024, le ministre des Finances a annoncé des mesures d'économies. De telles mesures sont-elles prévues dans le domaine de la défense ? Est-ce que Madame la Ministre peut donner des exemples ?

4) Hôpital militaire

Dans le domaine médical, l'accord de coalition prévoit que « La politique de défense luxembourgeoise établira également un secteur de la santé militaire propre au Luxembourg. Dans ce contexte, la mise en place d'un hôpital militaire sera envisagée. Des synergies seront donc créées avec le secteur civil de la santé au Luxembourg et, le cas échéant, avec l'université du Luxembourg, afin de permettre une coopération spécifique en particulier dans le domaine des soins hospitaliers. ».

Madame la Députée voudrait connaître l'état actuel du dossier.

Madame la Ministre répond comme suit aux questions :

Ad.1) :

- L'augmentation de l'effort de défense de 0,77% à 0,83% du PIB est due exclusivement au soutien militaire à l'Ukraine qui est pour la première fois spécifiquement inscrit dans le budget. En raison d'obligations contractuelles, il n'est plus possible de reporter davantage des projets, les sommes libérées jusqu'à présent pour l'aide à l'Ukraine provenant de tels reports.

- Comme Madame la Ministre l'a mentionné, l'accord de coalition prévoit que « L'effort de défense sera porté à un pourcent du produit intérieur brut (PIB) jusqu'en 2028. L'objectif de la défense luxembourgeoise est d'accroître, à moyen terme l'effort de défense à la hauteur de

¹⁸ <https://www.youtube.com/watch?v=2xfhAcJSv1I> (cf. minute 10.35 (question) et minute 15.39 (réponse – cf. aussi minute 6.20) ; https://www.nato.int/cps/en/natohq/opinions_221023.htm?selectedLocale=en

deux pourcents du revenu national brut (RNB), et ce en ligne avec la décision prise lors du sommet de l'OTAN à Vilnius en juillet 2023. ». La feuille de route en vue du sommet de l'OTAN en juillet 2024 à Washington est en cours d'élaboration, en analysant aussi si l'objectif d'1% du PIB pour 2028 peut être anticipé.

Ad.2) :

En 2022, le soutien militaire à l'Ukraine s'élevait à 74 millions € et en 2023 à 96 millions €. Ces dépenses n'étaient pas prévues comme telles dans le budget. Revenant à ses explications ci-dessus, à savoir que le montant de 69,5 millions € inscrit au budget 2024 représente un minimum, auquel peuvent, le cas échéant, s'ajouter en cours d'année des sommes libérées à travers d'autres projets, Madame la Ministre souligne que cela est un message important, aussi en considérant la contribution luxembourgeoise dans un contexte international. Ce seuil minimum est en outre absolument honorable par rapport à notre budget national.

Ad.3) :

Dans le domaine de la défense, un plan d'épargne n'est pas prévu. Les dépenses augmentent partout par la force des choses et dans la conviction qu'il est nécessaire d'investir dans notre propre sécurité, ainsi que d'être présent au plan international et de soutenir l'Ukraine, en concertation avec celle-ci, par des projets utiles pour elle et « dual-use », donc ayant une retombée économique et sociétale pour nous, notamment dans le domaine R&D (cf. supra). Madame la Ministre rappelle l'accord de coalition qui prévoit que « Dans le cadre des investissements accrus, le Gouvernement adoptera une approche concertée au niveau de l'État afin de renforcer la résilience du pays face aux crises. Il veillera à créer des synergies avec d'autres secteurs en privilégiant les projets ayant des retombées positives au Luxembourg tant au niveau sociétal qu'économique. ».

Ad.4) :

En matière d'hôpital militaire, les travaux sont en cours avec les autres « stakeholders » du secteur de la santé. Plus précisément, un inventaire des besoins est dressé, tout en s'intéressant en particulier aux projets qui pourront être reconnus par l'OTAN comme faisant partie de l'effort de défense. Il convient de réfléchir aussi « out-of-the-box » et plus à long terme. Ainsi, le secteur de la santé souffrant d'une pénurie de personnel, il pourra être envisagé d'investir davantage dans la formation à travers l'effort de défense. Les investissements doivent être conditionnés par l'utilité pour notre pays, pour le secteur de la santé et l'utilité en vue de la reconnaissance comme effort de défense.

➤ À la demande de Mme Taina Bofferding (LSAP), des précisions sont fournies au sujet des articles budgétaires suivants :

- Rémunération du personnel – article budgétaire 01.5-11.005 (augmentation de 5 293 489 € à 7 057 508 €)
- Indemnités de poste et de logement du personnel à l'étranger – article budgétaire 01.5-11.090 (augmentation de 9 000 € à 50 000 €)

Madame la Ministre explique que l'augmentation est due notamment à l'intensification des missions internationales, dont celles au flanc Est de l'Europe. La contribution ne se limite pas au volet pécuniaire, mais exige également une présence sur le terrain (« boots on the ground »), ce qui se reflète dans le budget.

Le Col Eiden fournit deux autres éléments d'explication de l'augmentation du budget pour la rémunération du personnel :

- Les chiffres proviennent du CGPO¹⁹, lequel a connaissance des projets de recrutement de l'Armée pour les prochaines années. L'Armée a besoin d'une augmentation de personnel qu'elle espère atteindre aussi grâce à l'introduction des nouvelles carrières A1 et B2 par la loi du 7 août 2023 sur l'organisation de l'Armée luxembourgeoise.

- Autre explication, bien que pour de plus faibles montants : certaines indemnités ayant fait partie du budget de l'Armée figurent maintenant dans celui du CGPO, comme l'indemnité d'habillement et des indemnités de permanence et pour des heures supplémentaires.

L'Armée n'a qu'une influence indirecte sur ces chiffres établis par le CGPO.

- Développements, locations[,] et acquisitions de services dans le domaine de la cyber défense – article budgétaire 01.5-12.300 (augmentation de 1 438 750 € à 2 853 750 €)

En 2024 commence la mise en œuvre de certains projets du domaine cyber défense par l'acquisition de matériel et de services (serveurs, ordinateurs, licences, etc.), explique le Col Hoffmann. En font partie la Luxembourg Cyber Defence Cloud (LCDC)²⁰ et la mise en place d'un Defence Security Operations Center. Ces projets s'étendent sur plusieurs années, celle prévue pour la LCDC allant de 2024 à 2035 : les deux premières années sont destinées à l'acquisition de l'infrastructure et à la mise en opération progressive jusqu'au niveau de capacité 1. Ensuite, après cinq ans d'opération, les équipements informatiques sont à remplacer, la durée de vie de ces équipements étant de cinq ans. En cas de succès, la capacité sera en outre augmentée de 50% au maximum.

➤ 1) M. Alex Donnersbach (CSV) salue que le montant de l'aide à l'Ukraine - celle-ci étant maintenant inscrite dans le budget -, représente un seuil minimum. L'orateur revient à sa question posée au cours de la réunion de la commission du 21 décembre 2023 sur la forme concrète du soutien à l'Ukraine, cette information pouvant être communiquée à huis clos, si nécessaire.

2) Quelles sont, à côté des projets majeurs, les autres dépenses relevant du FEM non listées dans le document PowerPoint de présentation des propositions budgétaires 2024 (cf. annexe 1)?

3) Monsieur le Député souhaiterait enfin obtenir des précisions sur l'augmentation de l'article budgétaire 01.5-35.037 – « Contributions du Luxembourg aux frais d'exploitation de l'unité binationale d'avions de transport militaire A400M » de 10 500 000 € à 22 500 000 €.

Ad.1) :

À l'heure actuelle, des informations détaillées ne peuvent pas être données sur la répartition de l'enveloppe budgétaire de 69,5 millions €, d'abord pour la raison que, jusqu'à présent, le budget n'étant pas encore voté, les dépenses pour des projets de soutien ne peuvent pas encore être engagées et ensuite, parce que l'information n'est au fond jamais rendue publique avant d'avoir fait les achats. Madame la Ministre rappelle que le Luxembourg participe à certaines coalitions de soutien à l'Ukraine et accorde la priorité aux munitions, puisque l'Ukraine en a le plus besoin. Le montant ainsi dépensé par le Luxembourg dans le cadre de l'« Artillery Coalition » n'a pas été communiqué publiquement, parce que le budget n'est pas encore voté. En outre, le Luxembourg achètera des drones dans le cadre d'une coopération Benelux.

Quant au soutien apporté au cours des derniers mois à l'Ukraine, Madame la Ministre fera parvenir à la commission la liste détaillée du matériel livré.

¹⁹ Centre de gestion du personnel et de l'organisation de l'État

²⁰ Dossier parlementaire 8167

Ad.2) :

- Dans le cadre du programme Multi-Role Tanker Transport (MRTT)²¹ sera financé un « Full Flight Simulator » pour l'entraînement de l'unité multinationale, basée à Eindhoven aux Pays-Bas.
- La dépense pour l'achat, avec les États-Unis d'Amérique, de capacités de communication satellitaire de la constellation O3b mPower²² de la société SES s'élèvera à 10 millions €.
- La contribution luxembourgeoise au programme AGS²³ de l'OTAN représente une autre dépense significative.
- Deux antennes pour le programme GovSat seront implantées au Härebierg.
- L'Armée sera équipée de serveurs déployables.
- Une part des fonds est destinée à l'acquisition et l'exploitation du LCDC.
- L'Armée a besoin de matériel nouveau, dont des jumelles de vision nocturne (« night vision goggles »), des stations de traitement d'eau, du matériel de déminage, des tentes CBRN²⁴ ou encore une dépanneuse blindée.

Ad.3) :

Le Col Hoffmann explique que depuis les débuts de l'escadron belgo-luxembourgeois, il s'est avéré que les estimations initiales des coûts étaient trop basses. La flotte est maintenant au complet avec l'arrivée récente du huitième avion. L'augmentation du nombre de missions et la croissance des prix du carburant et des pièces de rechange, due à l'inflation, font augmenter les frais d'exploitation.

➤ M. Georges Engel (LSAP) remercie pour les explications données et salue en particulier en principe les investissements importants dans les domaines de l'espace et du cyber.

1) L'orateur trouve bien l'approche de Madame la Ministre de penser dans certains domaines « out of the box », donc hors du sentier battu. En matière d'effort de défense, certains pays incluent dans le calcul de celui-ci des éléments comme les pensions des policiers et les travaux d'élargissement et de surélévation de ponts. Le Luxembourg pourrait ainsi englober dans ce calcul de futurs investissements dans l'aéroport de Luxembourg, lequel est déjà un « aéroport OTAN ». Monsieur le Député souhaiterait connaître l'état actuel des réflexions à ce sujet.

2) Le même député s'intéresse en outre à l'augmentation significative de la « Part contributive aux frais des quartiers généraux de l'OTAN » - article budgétaire 01.5-35.031 – de 2 808 700 € à 5 315 281 €.

Ad.1) :

Confirmant que certains pays sont très innovatifs dans ce domaine, Madame la Ministre indique qu'elle est en train d'analyser intensivement, avec la Direction de la Défense, l'Armée et d'autres ministres ce qui est possible. L'analyse n'est pas encore terminée.

Ad.2) :

L'OTAN a pris la décision, il y a deux ans, d'augmenter les frais communs, ce qui explique en partie l'augmentation, développe une représentante ministérielle. En outre, les montants

²¹ Dossier parlementaire 7513

²² Dossier parlementaire 8157

²³ Alliance Ground Surveillance

²⁴ Chemical, biological, radiological and nuclear

réservés pour les « call for funds » (appels à fonds) de l'OTAN réglant les autres dépenses de l'OTAN doivent être adaptés annuellement.

Le détail de l'augmentation sera vérifié et communiqué par Madame la Ministre à la commission.

➤ À son tour, M. Marc Goergen (Piraten) exprime ses remerciements pour les informations déjà données et assure que les Piraten soutiennent chaque aide apportée à l'Ukraine.

1) L'OTAN envisageant de demander à ses membres de doubler, voire tripler leur stock de munitions, qui doit jusqu'à présent permettre un approvisionnement de 30 jours, est-ce que cette dépense est déjà prévue au budget, sinon celle d'approvisionnement de 30 jours au cas où le Luxembourg n'en disposerait pas encore ?

2) Est-ce que le Luxembourg investit dans la défense anti-drones ? La question se pose, comme les drones peuvent constituer un grand risque et comme ils peuvent être utilisés aussi par des particuliers pour commettre des actes de terrorisme.

Ad.1) :

Le Col Eiden répond que le Luxembourg est effectivement en train d'accroître progressivement son stock de munitions pour atteindre un approvisionnement de 30 jours. L'article budgétaire 01.6-12.350 – « Frais d'armement et munitions » augmente de 2 357 640 € à 3 797 001 € et augmentera aussi clairement en 2025. La proposition budgétaire initiale ayant contenu un montant encore plus élevé, il a été jugé préférable d'échelonner ces dépenses majeures sur plusieurs années.

Une augmentation budgétaire ne suffisant pas à elle seule, M. Goergen demande si les stocks des pays peuvent être remplis, alors qu'on parle de rupture de stocks de munitions dans d'autres armées.

Madame la Ministre confirme que l'Europe est confrontée à un problème d'approvisionnement en munitions. Dans ce contexte, la Commission européenne et le Haut représentant de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité ont émis une communication conjointe sur « Une nouvelle stratégie pour l'industrie européenne de la défense pour préparer l'Union à toute éventualité en la dotant d'une industrie européenne de la défense réactive et résiliente »²⁵.

Ad.2) :

Madame la Ministre indique que le Luxembourg ne dispose pas encore d'un système de lutte anti-drone, mais réfléchira sur ce point.

2. Information trimestrielle sur les missions actuelles avec participation du Grand-Duché de Luxembourg

La Lëtzebuerger Arméi participant à une série de missions sur base d'un mandat de l'Union européenne ou de l'OTAN, Madame la Ministre souligne l'importance pour le Luxembourg de rester un allié solidaire et engagé, non seulement par ses contributions financières, mais aussi par la présence sur le terrain. Cette forme de participation, le « boots on the ground », est la forme la plus forte de solidarité.

²⁵ <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/ALL/?uri=JOIN%3A2024%3A10%3AFIN>

Depuis la guerre d'Ukraine, le point principal se trouve au flanc Est de l'OTAN. À l'heure actuelle, le peloton de l'Armée luxembourgeoise stationné en Roumanie compte 25 militaires. Il est prévu d'y déployer en outre une équipe MSCT (Mobile SatCom Team) ; cette équipe était auparavant au Mali dans le cadre de la mission MINUSMA²⁶, laquelle a pris fin l'année dernière. Une modification du règlement grand-ducal du 21 février 2023 relatif à la participation de l'Armée luxembourgeoise au groupement tactique allié en Roumanie dans le cadre des activités de vigilance renforcée (enhanced vigilance activities – eVA) de l'OTAN n'est pas nécessaire, puisque ce règlement prévoit une contribution luxembourgeoise jusqu'à trente membres de l'Armée. Ce matin, Madame la Ministre a informé le Conseil de gouvernement du déploiement supplémentaire, lequel a été approuvé.

Le LtCol Reding commence par un aperçu des déploiements de l'Armée à l'état présent. Au total, 78 militaires sont engagés, dont 31 en déploiement réel et 47 en « stand-by », c'est-à-dire assurant une permanence au Luxembourg.

Les différentes missions se présentent comme suit, en ce qui concerne les effectifs :

- Lituanie : 6 militaires,
- Roumanie : 24 militaires (une personne se trouvant actuellement au Luxembourg pour des raisons médicales),
- Mozambique : pas de présence permanente de personnel,
- Mali : le retrait du personnel de MINUSMA était achevé le 28 octobre 2023, le matériel est arrivé le 9 mars 2024,
- Italie/Méditerranée,
- EUMAM UA: 1 militaire présent en permanence en Allemagne.

▪ MINUSMA (Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali - United Nations Multidimensional Integrated Stabilization Mission in Mali)

Cette mission est clôturée. Elle consistait à mettre à disposition de l'ONU²⁷ des capacités de communication satellitaire et était assurée par deux militaires. Ceux-ci ont été retirés le 28 octobre 2023 ; en raison de problèmes douaniers causés par les autorités maliennes, le matériel n'était de retour qu'en mars 2024, par un vol effectué par la Belgique et avec le matériel belge qui a fait l'objet des mêmes problèmes.

▪ Forward Land Forces Lituanie²⁸

Cette mission se déroule sous commandement allemand. L'Armée participe avec six membres. Elle fournit une capacité de transport au sein du « battle group » allemand et assure une liaison satellitaire dite de « reach back » depuis la ville de Rukla vers Potsdam, où se trouve le « Einsatzführungskommando der Bundeswehr », via la « anchor station » au Centre militaire de Diekirch. Le lien SatCom est surveillé à partir de Diekirch et une équipe de spécialistes peut intervenir sur place en cas de besoin.

Un déploiement supplémentaire est prévu pour un an à partir de juillet 2024, où un spécialiste en communication, précisément un officier des systèmes d'information et de communication (SIC), sera envoyé à l'état-major du eFP LTU. Il est aussi envisagé d'engager au cours du second semestre 2025 un officier Transport.

▪ Forward Land Forces Roumanie

²⁶ Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (United Nations Multidimensional Integrated Stabilization Mission in Mali)

²⁷ Organisation des Nations unies

²⁸ Avant : NATO enhanced Forward Presence Battle Group Lithuania – eFP LTU

Pour cette mission, la France est la « lead nation ». L'Armée luxembourgeoise participe avec un peloton de reconnaissance léger qui se compose de 25 personnes. Le soldat qui est actuellement au Luxembourg pour des raisons médicales retournera normalement mercredi prochain en Roumanie.

Comme Madame la Ministre vient de l'annoncer, il est prévu d'y envoyer fin mai 2024 l'équipe MSCT qui était auparavant au Mali.

Pour mars 2025, le peloton sera retiré pour un an et retournera un an plus tard avec les nouveaux véhicules CLR²⁹.

Le déploiement supplémentaire d'un officier SIC est en outre planifié pour juillet 2025.

➤ À la question de Mme Liz Braz (LSAP) relative au retrait temporaire du peloton en mars 2025, le LtCol Reding répond que la pause sert à introduire les nouveaux véhicules CLR, dont la livraison s'étendra sur deux ans. Une telle pause opérationnelle est également d'usage dans les armées partenaires et a pour but de former le personnel sur le nouveau matériel. Au bout de la formation technique et tactique qui dure un an, l'Armée retourne en mission avec les nouveaux véhicules.

- VJTF³⁰ 23 stand-down

La VJTF fut créée en 2014 comme « fer de lance » de la NRF (NATO Response Force). La Lëtzebuenger Arméi est engagée avec 40 personnes prêtes à intervenir, avec 15 véhicules à disposition. Les forces luxembourgeoises se composent d'un détachement de drones Integrator, d'une équipe d'intervention médicale, de membres faisant partie de l'état-major de la brigade « Stand-Down » et d'une section Combat Service Support (CSS) pour le « real life support » des militaires luxembourgeois. La phase du stand-down dure jusqu'au 1^{er} juillet 2024.

- JTF³¹ 2024

Le Luxembourg étant une nation-cadre de l'Eurocorps situé à Strasbourg, auprès duquel notre pays a une représentation permanente constituée de deux militaires, il participe à la permanence JTF. La contribution luxembourgeoise comprend au total 7 personnes, dont 5 forment une équipe SIBCRA³² qui est intégrée dans un peloton BENELUX.

Cette mission de stand-by dure jusqu'au 31 décembre 2024.

- EUMAM UA³³

Le Luxembourg participe à cette mission, qui a débuté le 15 novembre 2022, dès le début. La participation luxembourgeoise, par rotation, se traduit par la présence permanente d'un sous-officier au « Special Training Command » (STC) à Strausberg en Allemagne et la possibilité de détacher jusqu'à cinq membres de l'Armée comme instructeurs formant les soldats ukrainiens dans différents domaines. En 2024, il s'agit des domaines médical (cours « Combat Life Saver » et « Combat Para Medic ») et de cyber sécurité (cours « Cyber Defence Basics », tenu par un membre civil de l'Armée).

- EUTM³⁴ Mozambique

²⁹ Command, Liaison and Reconnaissance Vehicles (véhicules de commandement, de liaison et de reconnaissance)

³⁰ Very High Readiness Joint Task Force (force opérationnelle interarmées à très haut niveau de préparation)

³¹ Joint Task Force

³² Sampling and Identification of Biological, Chemical and Radiological Agents)

³³ European Union Military Assistance Mission for Ukraine

³⁴ European Union Training Mission

Le Luxembourg n'a pas de personnel sur place, mais participe par la fourniture de capacité SatCom, précisément en assurant deux liens satellitaires de « reach back » de Maputo et Chimoio vers le MPCC³⁵ à Bruxelles, en passant par la station d'ancrage au Centre militaire du Härebierg. Les liens sont surveillés à partir de Diekirch et en cas de besoin, une équipe MSCT est prête pour se rendre au Mozambique. En outre, des inspections sont faites sur place, la dernière ayant eu lieu en juillet 2023 et la prochaine étant prévue pour le mois de juin 2024.

▪ EUNAVFOR MED Op Irini³⁶

L'objet de cette mission est de faire respecter en Méditerranée l'embargo des Nations unies sur le transport d'armes à destination de la Libye. Le Luxembourg participe au moyen d'un détachement MPRA³⁷ ; les avions de la société DEA Aviation Ltd (société enregistrée en Angleterre), qui survolent la Méditerranée pour la surveiller, sont actuellement stationnés à Sigonella en Sicile. Une analyse est en cours pour voir si le recours à la base aérienne de Souda en Crète est également possible.

Discussion

➤ Mme Simone Beissel (DP) souhaitant savoir si les efforts faits dans le cadre de l'opération IRINI sont fructueux, alors que la situation avec la Libye est extrêmement compliquée, Monsieur le Directeur de la Direction de la Défense confirme que le passage de la Libye vers l'Europe demeure un problème. Le problème principal au niveau de la sécurité se situe toutefois au Sahel, d'où les efforts ces dernières années de renforcer les gouvernements dans le sud du Sahel pour que ceux-ci puissent eux-mêmes assurer la sécurité. Or, cela devient de plus en plus difficile, comme ces gouvernements se transforment en régimes issus d'un putsch. La lutte contre le terrorisme et le trafic d'armes se complique de plus en plus, les conditions de vie des populations empirent, de sorte qu'il faut compter les prochaines années avec des problèmes.

➤ M. Marc Goergen (Piraten) se montre satisfait de la clôture de MINUSMA et a en outre les questions suivantes :

1) Compte tenu d'une manœuvre militaire qui vient d'être effectuée par la Biélorussie avec Kaliningrad comme objet, est-ce qu'il y a un risque accru pour nos militaires en mission à l'Est de l'Europe ?

2) La France étant la « lead nation » des Forward Land Forces Roumanie, est-ce que le peloton luxembourgeois doit participer au cas où la France enverrait des soldats en Ukraine ?

Certains pays envoyant des instructeurs en Ukraine, l'orateur note que le Luxembourg continue à dispenser des formations à des soldats ukrainiens exclusivement en dehors de l'Ukraine (cf. EUMAM UA).

3) Quant au programme « Medium Earth Orbit Global Services » (MGS), dont la loi de financement a été votée l'année dernière³⁸, l'orateur demande si le système O3b mPOWER – la mise à disposition de capacités de communication satellitaire de la constellation O3b mPOWER³⁹ de la société SES – est déjà en place, de sorte que l'Ukraine peut y recourir. Au cours de la réunion du 23 février 2023, Monsieur le Député s'est déjà intéressé à la disponibilité

³⁵ Military Planning and Conduct Capability

³⁶ European Union Naval Force – Mediterranean Operation IRINI

³⁷ Maritime Patrol Reconnaissance Aircraft

³⁸ Dossier parlementaire 8157

³⁹ Dossier parlementaire 8157

pour l'Ukraine, laquelle avait à ce moment accès à Internet par les satellites Starlink en orbite basse (LEO), projet de la société SpaceX. Le ministre de la Défense de l'époque a indiqué que la zone de couverture des satellites O3b mPOWER inclurait l'Ukraine et que l'un des avantages des capacités de communication satellitaire OTAN par rapport à celles d'une société privée serait le pouvoir permanent de disposition de l'acquéreur sur ses capacités, une constellation étant en outre plus sûre en orbite moyenne qu'en orbite basse.

4) M. Goergen voudrait enfin savoir si les avions en mission pour le Luxembourg dans le cadre d'EUNAVFOR MED Op Irini contribuent aussi à aider des migrants en détresse qu'ils détecteraient. L'orateur rappelle un cas en août 2023, où l'équipage d'un hélicoptère de surveillance aérienne de la société « Luxembourg Air Ambulance », en mission en Méditerranée dans le cadre d'une opération coordonnée par l'agence FRONTEX⁴⁰, avait détecté des migrants naufragés et alerté les autorités italiennes qui sont venues à leur secours.

Ad.1) :

Madame la Ministre explique que le risque pour les pays baltes est bien réel, notamment pour la Lituanie qui partage une frontière avec la Russie (Kaliningrad) et le Belarus et dont la frontière avec la Pologne, le « couloir de Suwalki », constitue le point de passage terrestre entre Kaliningrad et le Belarus. Selon Madame la Ministre, les pays baltes s'inquiètent à juste titre des prochains pays que la Russie va cibler et on ressent cette inquiétude lors des discussions au niveau de l'Union européenne et de l'OTAN. La situation de risque pour ces pays, et par conséquent pour les militaires luxembourgeois en Lituanie, n'a cependant pas seulement augmenté depuis les récentes manœuvres militaires biélorusses, mais avant tout depuis le déclenchement de la guerre d'agression de la Russie contre l'Ukraine.

Ad.2) :

Madame la Ministre répond par la négative. La mission luxembourgeoise a lieu dans le cadre du mandat OTAN, la France étant la « lead nation ». Le Luxembourg n'est pas concerné par une décision que la France prendrait à part.

Ad.3) :

Des capacités de communication satellitaire ne sont pas encore disponibles. Les travaux sont en cours avec les États-Unis et la NSPA pour l'établissement du « statement of work » (SOW), suite auquel la SES soumettra son offre et le Gouvernement acquerra des capacités de communication satellitaire.

Ad.4) :

Le LtCol Reding confirme qu'il arrive, bien que rarement, que les avions en mission détectent des bateaux en détresse. L'équipage suit alors la procédure prévue en prévenant le « Force Headquarter » qui transmet l'information au « Rescue Coordination Center », lequel déclenche les secours.

L'aide aux migrants ne fait pas partie du mandat en soi d'EUNAVFOR MED Op Irini. À la question de M. Goergen, demandant si des migrants ont de cette manière déjà pu être sauvés, le LtCol Reding répond qu'il n'existe pas d'informations à ce sujet.

➤ M. André Bauler (DP) comprend les inquiétudes des pays baltes, mais aussi d'autres pays, comme la Pologne, craignant que le conflit puisse se rapprocher d'eux. Selon les médias, un conflit visant la Moldavie deviendrait de plus en plus probable, sachant que la

⁴⁰ European Border and Coast Guard Agency – Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes

Russie reste toujours présente en Transnistrie avec environ 1 500 soldats. Madame la Ministre dispose-t-elle d'informations plus précises à ce sujet ? La question se pose aussi en raison de la présence d'un peloton de la Lëtzebuurger Arméi en Roumanie, pays limitrophe de la Moldavie.

Si les nombreux engagements font honneur à notre Armée, Monsieur le Député se demande néanmoins, considérant l'effectif limité de l'Armée, s'il ne serait pas préférable de s'engager dans moins de missions et avec plus de personnes pour chacune, si cela est négociable.

Madame la Ministre explique que, d'un côté, l'OTAN demande un engagement varié et, de l'autre côté, le Luxembourg intervient tout de même de manière relativement ciblée au flanc Est de l'OTAN. Au-delà, la mise à disposition de différentes capacités est très utile et le Luxembourg apporte ainsi sa contribution et son soutien là, où il y a un besoin.

Au sujet de la Moldavie, Madame la Ministre confirme que la situation est critique et le Luxembourg suit attentivement les événements.

➤ Comme le document de présentation des missions contient la mention « DIFFUSION LIMITEE », Mme Liz Braz (LSAP) s'informe sur le caractère public ou non des détails de la participation luxembourgeoise aux missions.

Le LtCol Reding explique que le nombre de personnes, le lieu d'intervention et les missions sont de la « public information ». La mention « DIFFUSION LIMITEE » est apposée d'office aux documents internes de l'Armée.

Procès-verbal approuvé et certifié exact

Annexes : 1) Présentation des propositions budgétaires 2024
2) Luxembourg Military aid to Ukraine



Présentation des propositions budgétaires 2024

Direction de la défense
Armée luxembourgeoise



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère des Affaires étrangères
et européennes, de la Défense, de la
Coopération et du Commerce extérieur

Direction de la défense



- Effort de défense
- Budget de la Direction de la Défense
- Budget de l'Armée luxembourgeoise
- Fonds d'équipement militaire (FEM)



Effort de défense



- *L'effort de défense sera porté à un pourcent du produit intérieur brut (PIB) jusqu'en 2028. L'objectif de la défense luxembourgeoise est d'accroître, à moyen terme l'effort de défense à la hauteur de deux pourcents du revenu national brut (RNB), et ce en ligne avec la décision prise lors du sommet de l'OTAN à Vilnius en juillet 2023.
(Accord de coalition 2023)*



- Suite aux développements relatifs à la situation sécuritaire en Europe et du contexte politique afférent, en particulier en rapport avec la guerre en Ukraine, le Conseil de gouvernement a décidé dans sa séance du 21 février 2024 d'adapter trajectoire de l'effort de défense prévue pour 2024 de 0,77% à 0,83%.
- Ceci a permis au Gouvernement de prévoir dès le début une enveloppe de 69,5M EUR pour le soutien militaire à l'Ukraine.



| | % du PIB | % du RNB | M EUR |
|------|----------|----------|-------|
| 2024 | 0,83% | 1,30% | 696 |
| 2025 | 0,83% | 1,32% | 735 |
| 2026 | 0,89% | 1,43% | 825 |
| 2027 | 0,95% | 1,54% | 924 |
| 2028 | 1% | 1,63% | 1.015 |

*L'effort de défense est calculé sur base du PIB. Le pourcentage du RNB n'est qu'à titre indicatif.



- Le calcul de l'effort de défense inclut :
 - le budget de la Direction de la Défense (192M EUR) ;
 - le budget de l'Armée luxembourgeoise (144M EUR) ;
 - les dépenses du Fonds d'équipement militaire (291M EUR) ;
 - 1,6% du budget global de la Police Grand-Ducale et (7M EUR) ;
 - Les projets d'infrastructure de l'Administration des bâtiments publics et dépenses d'autres administrations (62M).

- Total dépenses: 696M EUR



Budget de la Défense



| | 2023 | 2024 |
|--|-------------|-------------|
| Dépenses courantes : | 122.662.632 | 144.863.692 |
| Dépenses en capital : (hors dotation FEM) | 48.124.000 | 46.658.523 |
| Budget total Direction de la Défense : | 170.786.632 | 191.522.215 |



➤ Dépenses courantes

| | |
|---|------------|
| Frais de personnel | 7 M EUR |
| Frais d'experts et d'études | 1,5 M EUR |
| Développements, locations, et acquisitions de services dans le domaine des technologies spatiales | 14,1M EUR |
| Développements, locations, et acquisitions de services dans le domaine des services de communication et d'information | 5,1 M EUR |
| Soutien à des projets et programmes en matière de recherche, technologie et développement | 23,8 M EUR |



➤ Dépenses courantes

La mise en œuvre des engagements internationaux du Luxembourg en matière de défense se poursuivront. En étroite concertation avec ses partenaires internationaux, il sera œuvré en faveur du renforcement des capacités de l'Europe à répondre aux défis sécuritaires et à renforcer les capacités militaires des organisations internationales dont le Luxembourg fait partie.

- Contributions et assistance aux partenaires dans le contexte de missions et d'opérations internationales à des missions
- Contributions et actions de partenariat en matière de capacités militaires dans le cadre de l'UE et de l'OTAN

➤ Total : 35M EUR



➤ Dépenses en capital

| | |
|---|-----------|
| Alimentation du Fonds d'équipement militaire | 260 M EUR |
| Travaux internationaux à intérêt commun exécutés pour le compte de l'OTAN | 4,6M EUR |
| Participation au financement d'infrastructures immobilières des organismes internationaux | 24,1M EUR |
| Participation au financement des infrastructures à caractère militaire à l'Aéroport | 2,5M EUR |
| Acquisition d'équipements dans le domaine des technologies spatiales | 3,5M EUR |



Budget de l'Armée



| | 2023 | 2024 |
|-----------------------|-------------|-------------|
| Dépenses courantes : | 120.893.479 | 139.397.732 |
| Dépenses en capital : | 6.832.450 | 4.958.426 |
| Budget total Armée : | 127.725.929 | 144.356.158 |



➤ Dépenses courantes

| | |
|---|------------|
| Frais de personnel | 94,8 M EUR |
| Frais d'exploitation et frais administratifs; dépenses diverses | 10,9 M EUR |
| Frais d'exploitation véhicules | 4,6 M EUR |
| Frais de participation aux missions OMP et autres missions | 2,5M EUR |
| Frais pour armes et munitions | 3,7M EUR |
| Frais d'experts et d'études | 4,2 M EUR |



➤ Dépenses en capital

| | |
|--|-----------|
| Acquisition véhicules automoteurs | 0,3 M EUR |
| Acquisition d'équipements spéciaux | 0,5 M EUR |
| Equipement de casernement et équipement divers | 0,6 M EUR |
| Acquisition logiciels, brevets et autres biens incorporels | 2,2 M EUR |



Fonds d'équipement militaire



- Alimentation 2024 du Fonds d'équipement militaire : 260 M EUR
- Dépenses 2024 planifiées: 291 M EUR



➤ Projets majeurs

| | |
|--|------------|
| Programme MRTT (Multi Role Tanker Transport) | 26,4 M EUR |
| LUXEOSys | 25,2 M EUR |
| Prise ferme de capacités SatCom LUXGOVSAT | 11,7 M EUR |
| Remplacement STEYR | 10 M EUR |
| Nouveaux véhicules CLRV | 69,3 M EUR |
| Ambulances blindées | 2 M EUR |
| Support militaire Ukraine | 69,5 M EUR |



Questions?



Luxembourg, 29 march 2024

Luxembourg Military aid to Ukraine

Weapons:

- **10 MAG machine guns**
- **200 M240 machine guns**
- **400 MAG Machine guns** (acquired by the Netherlands in the framework of the BENELUX cooperation agreement)
- **4,000 M4AE1 Assault rifles**

Ammunition:

- **102 NLAW Anti-Tank Missiles**
- **12,500 RPG 7 High Explosive Anti-Tank grenades**
- **600 BM 21 Artillery rockets**
- **11,450 rounds 155 mm artillery shells**
- **3,632,000 rounds of heavy machine gun ammunition type 12.7mm**
- **500,000 rounds 7.62 x 39 mm**
- **3,913,000 rounds 7.62 x 51mm**

Protective equipment:

- **22,400 Gas masks and 44,800 filters**
- **5,000 Body armor vests**
- **5,850 Combat helmets**

Night vision equipment:

- A total of **470 sets** of different types of night vision equipment:
 - **120 MUM night vision monocular.**
 - **180 PVS-14 night vision monocular.**
 - **70 RNVG night vision binoculars.**
 - **100 Thermal Scopes for rifles.**
 - **300 mounts** to fix the equipment on the helmets.
- **44 Thermal Cameras SOPHIE**, including chargers.
- **300 Night Vision Goggle sets**, including helmet mounts.



Unmanned Aerial Vehicles (UAVs):

- **9 Primoco One UAVs** (200 km range) including sensors, ground stations, spare parts and training for pilots and maintainers
- **4 Pick-up trucks** and **4 trailers** to support the UAV unit
- **1 Mercedes Benz Sprinter** to support the UAV unit
- **6 Primoco One UAVs** (200 km range) including sensors, ground stations, spare parts and training for pilots and maintainers (acquired by Luxembourg in the framework of the BENELUX cooperation agreement)

Other Equipment:

- **20 HMMWV armored vehicles**
- **8 HMMWV armored vehicles** for spare parts
- **7 Military Jeep Wranglers**
- **15 Large Tents**
- **50 Satcube Ku band SATCOM terminals** including a 120 GB download capacity for one year
- **358 Artic sleeping bags** and **3 portable heaters**
- **800 Combat rations**
- **30 3D scanners** from Artec3D for criminal investigation to collect data on possible Russian war crimes
- **18 small Generators** and **10 Light units**
- **40 SATCOM terminals including bandwidth**
- **34 6x6 Armored Ambulances**
- **6 Heavy (tank) transportation trailers**, (acquired by Belgium in the framework of the BENELUX cooperation agreement)
- **27 Heavy generators** ranging from 110kVA to 657 kVA
- **50 Medium generators** ranging from 33 kVA to 50 kVA
- **15 3D scanners** from Artec3D for UKR Armed Forces
- **Medical supplies**
- **Emergency medical supplies (chest seals, tourniquets, etc.)**
- **EOD Demining equipment**
- **40 M113 Armored Personnel Carriers (APC)** (acquired by Belgium in the framework of the BENELUX cooperation agreement)
- **14 Iridium phones**
- **SATCOM Bandwidth prolongation** for 60 sat cube terminals
- **1,000 winter tents** including heating and lighting
- **7,800 Tourniquets**



Indirect Support to UKR via NATO, EU and partners:

➤ **2022**

- **2.55 MEur** contributed to NATO to support their efforts for UKR, data for the Allied Persistent Surveillance from Space program (APSS) and for radiofrequency data for geo-localization.

➤ **2023**

- **1.9 MEur** contributed to the **European Defence Agency** for common procurement of **155mm** ammunition.
- **11.4 MEur** contributed to the **NATO CAP Ukraine**.
- **5 MEur** contributed to the **F-16 coalition** for the training of F-16 mechanics.
- **10 MEur** contributed to the **IT coalition** in which Luxembourg has a leading role, for the procurement of IT and communication systems.

Defence spending 2022

The equipment delivered and ordered in 2022 is worth approximately € 74.4 million (without VAT and shipping costs) consisting of lethal equipment for € 44.5 million and non-lethal equipment and services for € 29.9 million. These funds are made available out of the regular Luxembourg Defence budget and accumulate to more than 16% of the total yearly Defence budget.

Defence spending 2023

The equipment delivered and ordered in 2023, including the participation in international coalitions to support Ukraine, is worth approximately € 96 million¹ euro. The support is consisting of approximately € 35 million lethal equipment and € 61 million of non-lethal equipment and services. These funds are made available out of the regular Luxembourg Defence budget and accumulate to more than 16% of the total yearly Defence budget.

Defence Spending 2024

In the government budget proposal for 2024, € 69.5 million² are earmarked for military support to Ukraine. To date, € 10 million have already been put on contract.

¹ The above list of equipment and services does not include equipment and services ordered in 2023 that have not been delivered yet.

² The above list of equipment and services does not include equipment and services ordered in 2024 that have not been delivered yet.